

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 24/02/2026

DECISION N° 20260224_B_029

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY,

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir
donné à M. VIAL

Étaient excusés : Patrick Bruno MARCON, Martine GINET

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Culture - Patrimoine :
Objet : Usine Idéale de Pont Salomon : Convention à passer avec Alliade Habitat

Le Bureau,

N° 20260224_B_029

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention à passer avec Alliade Habitat concernant le
passage des visiteurs sur leur propriété dans le cadre du parcours
aménagé par la CC Loire Semène, intitulé « L'Usine Idéale » à Pont
Salomon,
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 24 février 2026

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260224-20260224_B_029-AU
Reçu le 12/05/2026